



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GOLDFLARE ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ PAR ACTIONS ACCRÉDITIVES

Piedmont (Québec), le 5 novembre 2021 – Exploration Goldflare inc. (TSXV : GOFL) (« Goldflare » ou « la Société ») annonce la clôture d'un placement privé par actions accréditatives de 563 005 \$ (le "Placement") qui a été offert à des investisseurs admissibles à un prix de 0,055 \$ l'unité (1 unité = 1 action ordinaire + ½ bon de souscription permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,065 \$ par action, pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement). L'émission totalise 11 136 451 actions accréditatives. Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à une période de conservation de quatre (4) mois et un (1) jour.

Trois initiés ont participé au Placement, pour lequel Goldflare paiera, par ailleurs, des honoraires d'intermédiaire de 13 800 \$.

Ce placement privé est conditionnel à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Les titres émis dans le cadre du financement seront assujettis à une période de détention minimale de quatre mois plus un jour suivant la date de clôture.

Le produit du placement sera utilisé pour financer des « frais d'exploration au Canada » (« FEC ») (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada) sur des claims miniers de la Société situés au Québec, notamment sur ses propriétés Aiguebelle-Goldfields, Syénite Condor et Duplessis-Agar.

Ainsi, la Société acceptera de renoncer à ces frais d'exploration au Canada, en faveur des investisseurs participant au Placement, avec une date effective d'au plus tard le 31 décembre 2021.

-30-

Pour en savoir davantage :

Ghislain Morin
Président-directeur général
819 354-9439
ghislainmorin@goldflare.ca

Serge Roy
Président du conseil d'administration
819 856-8435
sergeroy@goldflare.ca